

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 10 août 2015 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
Mme Johanne Dufresne, conseillère,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Aline Alain, conseillère,
M. Derek Grilli, conseiller,

Absents : M. Éric Bossé, conseiller,
M. Guillaume Roberge, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2015-08-87

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Toiture 2095 Dandenault;
6. Plan intervention Appel d'offre;
7. Bail Verbom;
8. Entente SPA des Cantons;
9. Appui Ville de Valcourt – Terrain de soccer;
10. Appui Projet ITMAV;
11. Modification calendrier des séances;
12. Adoption politique MADA;
13. Questions de l'assemblée;
14. Affaires nouvelles;
14.1
15. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6
JUILLET 2015**

2015-08-88

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 6 juillet 2015;

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2015, et que le procès-verbal du 6 juillet 2015 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Plusieurs résidents de la rue Dandenault expriment leur mécontentement face à la qualité de l'eau dans leur secteur et expriment leurs inquiétudes concernant la nouvelle configuration des conduites d'eau qui provoque des bouts de lignes à la hauteur du 2187 Dandenault.

Le conseil tente de rassurer les citoyens en certifiant que la municipalité est en discussion avec les firmes de spécialistes dans le but de trouver la source du problème et les solutions appropriées.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2015-08-89

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 10 août 2015, telle que modifiée, pour un montant de 62,714.66\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201500200 à #2015000243) dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

5. TOITURE 2095 DANDENAULT

2015-08-90

Attendu que des travaux de réparation de toiture sont nécessaires sur l'immeuble du 2095 Dandenault;

Attendu que des soumissions ont été demandées à Toitures Sherbrooke Inc. et G. Ducharme Couvreur Inc.;

Attendu que les prix proposés pour la réparation de la toiture sont respectivement de 4,345\$ pour Toitures Sherbrooke et 3,900\$ pour G. Ducharme Couvreur;

Attendu qu'une réparation additionnelle est également nécessaire pour colmater une fuite à la section du garage de l'immeuble;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité confie les travaux de réparation de la toiture du 2095 Dandenault à G. Ducharme Couvreur Inc., pour un montant de 3,900\$ ainsi que la réparation additionnelle pour un montant de 1,000\$ tel que proposé au document d'estimation des travaux daté du 6 juin 2015.

Que ces travaux soient supervisés par Jocelyn Cleary.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

6. APPEL D'OFFRE – PLAN D'INTERVENTION

2015-08-91

Attendu que la municipalité peut procéder de gré à gré à l'octroi du contrat pour la mise à jour du plan d'intervention, puisque le coût de réalisation de ce dernier est de moins de 25,000\$;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

De rescinder la résolution 2015-07-79 et d'obtenir des soumissions pour la mise à jour du plan d'intervention sans passer par un processus d'appel d'offre sur invitation.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

7. BAIL VERBOM

2015-08-92

Attendu que le bail avec l'entreprise VERBOM pour la location de l'immeuble du 2095 Dandenault expirait le 31 juillet 2015;

Attendu que l'entreprise Verbom a besoin de cinq (5) mois supplémentaires pour procéder au déménagement de leurs installations;

Attendu qu'un projet de bail pour cinq (5) mois a été préparé pour la location de l'immeuble du 2095 Dandenault par Verbom;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la municipalité approuve le projet de bail pour la location de l'immeuble du 2095 Dandenault par l'entreprise Verbom, du 1^{er} août 2015 au 31 décembre 2015, pour un montant de 41,666.65;

Qu'une clause soit ajoutée pour prévoir la négociation d'une entente advenant que la municipalité trouve un nouveau locataire pour l'immeuble avant le 31 décembre 2015;

Que M. Michel Carbonneau, maire, et François Paquette, directeur général, soient autorisés à représenter la municipalité pour la signature du bail.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. ENTENTE SPA DES CANTONS

2015-08-93

Attendu que la municipalité ne possède aucune entente avec un centre de protection des animaux pour les services de ramassage d'animaux errants ou dangereux;

Attendu que la SPA des Cantons et la SPA de Sherbrooke ont été approchées pour évaluer la possibilité d'avoir une telle entente;

Attendu que seule la SPA des Cantons pouvait offrir une entente avec la municipalité;

Attendu que cette entente ne comporte pas de frais annuels, mais seulement des frais à l'utilisation;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la municipalité signe l'entente de service proposée par la SPA des Cantons,

Que le directeur général, François Paquette, soit autorisé à signer cette entente au nom de la municipalité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. APPUI VILLE DE VALCOURT – TERRAIN DE SOCCER

2015-08-94

Attendu qu'il y a 3 ans, l'Association du soccer a fait une demande à la ville pour la construction d'un terrain à 11 joueurs;

Attendu que le soccer est en pleine expansion et que les terrains actuels ne correspondent plus aux besoins des joueurs, tant enfants qu'adultes;

Attendu que l'emplacement de ce nouveau terrain serait situé sur les terrains de la Commission scolaire des Sommets (École La Chanterelle) et de la Fondation J.A Bombardier;

Attendu que la Ville collaborera dans la réalisation du terrain de soccer par une contribution financière, puisque c'est l'association du soccer mineur qui est en charge de la levée fond;

Attendu que la Ville apportera également son soutien technique au niveau des travaux publics et des ententes liant les différents partenaires, soit, la Commission scolaire des sommets, l'École La Chanterelle, La Fondation J.A Bombardier (donation de la partie de lot de terrain);

Attendu que l'association est à la recherche de partenaires financiers pour la réalisation de ce projet;

Attendu qu'un bon nombre de joueurs proviennent des municipalités parties prenantes à l'entente des loisirs;

Attendu que le sous-volet du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives-phase 3 vise à permettre, à la faveur d'une aide financière du gouvernement du Québec, la construction, la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installation sportives et récréatives;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que le Conseil municipal de Lawrenceville appuie la Ville de Valcourt pour leur demande d'aide financière soumise au Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour le projet de construction du terrain de soccer dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. APPUI PROJET ITMAV

2015-08-95

Attendu qu'une demande d'appui est déposée par la FADOQ pour un projet d'initiative de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité;

Attendu que la demande d'appui est accompagnée d'une demande d'engagement de 1,500\$ en services tel que frais de communication, photocopies, formation, promotion et assistance du directeur général;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la municipalité appuie la demande de la FADOQ et s'engage pour un montant 1,500\$ en service de communication, photocopies, formation, promotion et assistance, pour la réalisation du projet ITMAV, conditionnellement à l'obtention de la subvention du gouvernement du Québec.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES

2015-08-96

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la séance du conseil du 5 octobre 2015 soit déplacée au 13 octobre 2015

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. ADOPTION POLITIQUE MADA

2015-08-97

Attendu que le comité de pilotage de la démarche MADA a déposé la version finale de sa politique des années ainsi que le plan d'action s'y rattachant;

Attendu que la politique proposée par le comité de pilotage doit être approuvée par le conseil municipal pour devenir officielle;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que le conseil municipal adopte la politique MADA telle que présentée par le comité de pilotage.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

13. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Un résident de la rue Dandenault s'informe à nouveau de l'obligation de purger les fins de lignes à tous les ans et demande de quelle façon seront purgées les fins de lignes de la rue Dandenault.

14. AFFAIRES NOUVELLES

Il n'y a pas d'affaires nouvelles.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-08-98

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Derek Grilli, à 20h32, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général